ARTS PLASTIQUES

La cycle 4 est un **cycle d'approfondissement** où les élèves vont affirmer leur pratique et enrichir leur connaissances culturelles.
L'enseignement des arts plastiques se fonde sur la **pratique plastique** dans une relation à la création artistique. Il offre les moyens de porter un **regard informé et critique** sur l'art et sur les univers visuels auxquels il renvoie, artistiques et non artistiques.

Donner du sens à l'appellation ARTS PLASTIQUES se fera au travers de plusieurs objectifs :
→ **Développer l'imaginaire** par des incitations ludiques, intrigantes…
→ Stimuler et favoriser **un intérêt pour la pratique** grâce à de multiples dispositifs de cours (changer de support, d'organisation du travail, etc… le plus souvent possible).
→ Développer chez chacun **une dynamique de questionnement**, donc une réflexion et un **esprit critique.**
→ Faire acquérir : **le vocabulaire** propre aux arts plastiques et **des références artistiques**.
→ Amener les élèves à prendre en compte **leur environnement artistique et culturel.**
→Favoriser le dialogue lors de différents **temps d'échange** à l'oral : s'exprimer sur sa pratique et celle des autres, argumenter, débattre...

Les notions abordées et les connaissances **seront élargies et approfondies au cours des trois années du cycle 4** au collège .

Durée d'une séance : 2h par semaine sur 1 semestre

Matériel :
Pour chaque cours : l'élève doit apporter **le cahier**, recouvert, qui servira pour **TOUTES les années du collège** et **son matériel individuel** → **Exceptionnellement** cette année encore (en raison du protocole sanitaire lié au Covid 19) le matériel nécessaire pour la pratique des arts plastiques est **individuel** : voir la liste de fournitures *(document en pièce jointe dans Pronote : cahier de textes).*

Le cahier : ESSENTIEL
Il permet de suivre **l'évolution du travail et les notions abordées.** Il contient :
- Les fiches des séquences : toutes les séquences effectuées dans l'année (avec : le questionnement, la notion abordée, la mise en situation, les compétences travaillées et les références artistiques etc…).
- Les fiches d'évaluation.
- Les recherches préparatoires liées au projet de l'élève (croquis, annotations, schémas…).

Évaluation :
Les productions plastiques **auront une évaluation chiffrée et par compétences**, selon des objectifs propres à chaque proposition de travail. Ces objectifs seront toujours connus des élèves, pour qu'ils puissent savoir, dès le début de l'activité, sur quoi porte l'évaluation. Les compétences **seront renseignées sur Pronote** par le professeur, pour chaque évaluation et elles seront donc visibles par l'élève (et ses parents).
L'évaluation porte sur **l'ensemble de la réalisation** du projet : de l'idée à sa conception.
L'évaluation prend en compte **les capacités** de **chaque élève**, car les compétences sont à la fois :
- ***Plasticiennes*** (*maîtriser les moyens plastiques de ses projets)*
- ***Théoriques*** (*acquérir une analyse critique et argumentée)*
- ***Culturelles*** (*situer les œuvres et en comprendre leurs enjeux)*
- ***Transversales*** (*attitudes, méthodologie, esprit critique)*

Comportement :
C'est un cours qui demande de **l'autonomie** : sortir et ranger son matériel individuel, gérer le temps dans la production en classe, apporter une réponse personnelle à ce qui est demandé par le professeur, etc...
Cela implique donc **une discipline individuelle et un rangement obligatoire** du matériel et de la salle.

Mme Carré et Mme Priat, enseignantes en Arts Plastiques